

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. PRUD'HOMME, appuyée par M. l'éch. GARCEAU, il est

Résolu: Que ladite motion soit renvoyée au Département en Loi pour examen et rapport.

28. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'éch. Ménard,

A ce sujet, soumise et lue une requête signée par un grand nombre de contribuables demandant qu'une place soit réservée pour les fumeurs dans les tramways, et

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ces requêtes soient renvoyées au Greffier de la Cité et que celui-ci soit prié d'en communiquer le contenu aux autorités de la Compagnie des Tramways et de leur demander leur opinion sur l'opportunité de mettre en circulation des tramways fumoir ou prendre toute autre disposition qui permettrait aux passagers de fumer sur les tramways.

29.—Les item 8, 9 et 11 de l'ordre du jour étant lus, on ne procède pas à l'étude desdits item.

30.—Etant lu l'item 10 de l'ordre du jour, pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement concernant la circulation sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

31.—Etant lu le 12ème item de l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures, un règlement amendant le règlement No 275, re parcs, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et, la section 1 étant lue, et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MORIN,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

And a debate arising,

On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That said motion be referred to the Law Department for examination and report.

28.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Ménard re smoking in tramways.

In this connection, submitted and read a petition signed by a large number of ratepayers, asking that provision be made in the tramways for smokers, and

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said petition be referred to the City Clerk with a request that he communicate the contents of the same to the authorities of the Montreal Street Railway Co., and that he ask their opinion on the advisability of providing tramways for smokers or of adopting any other means whereby passengers should be allowed to smoke on the tramways.

29.—The 8th, 9th and 11th orders of the day being read, the same were not proceeded with.

30.—The 10th order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law re traffic on Notre Dame and St. James streets, said by-law was accordingly read a first time.

31.—The 12th order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 275 re parks, the Council proceeded to consider said by-law in second reading and, section 1 being read and a debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MORIN,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Assistant-City Clerk.